REGLEMENTS PARTICULIERS SÉNIORES FÉMININES

- **La PRF est composée de 9 équipes :**

4 équipes Marnaises ABG Reims, IE ASPTT/Sarry, Bétheny, Saint Brice, 2 équipes Ardennaises, Haraucourt, Vrigne aux Bois et 3 équipes Auboises, ST Savine, Énergie Troyenne et Villenauxe.

Le championnat se fera en match Aller/Retour sur 18 journées du week-end du 03 octobre 2026 au week-end du 22 mai 2027. Tous les matchs devront être joués au 23 mai 2027, aucun report ne sera accepté après cette date.

Le 1er du championnat monte en R2, en cas de refus le 2ème aura la possibilité de monter en R2.

S'il existe déjà une équipe en R2 du club pouvant monter, l'accession sera refusée.

La dernière équipe descend en D2 si aucune descente de R2. Il y aura 1 descente en D2 par descente supplémentaire de R2.

- **La D2F est composée de 15 équipes :**

7 équipes marnaises, IE Châlons Sarry, Vitry le Francois, Epernay, Witry les Reims, Bétheny 2, La Fertonne, RUCB et Tinqueux 3 équipes ardennaises Villers semeuse, Rethel et Etoile Charleville 3 équipes Auboises, St Savine, St Andre les Vergers, Nogent sur Marne et 1 équipe Haut Marnaise, St Dizier.

Phase 1 :

Les équipes sont divisées en 2 poules, une poule Nord de 7 équipes et une poule Sud de 8 équipes.
La première phase se déroulera en match Aller-Retour du Week End du 03-10-2026 au Week End du 10-04-2027.

Phase 2 :

Les 2 premières équipes de chaque poule se rencontreront en match Aller-Retour en 1 /2 et Finale.

L'équipe vainqueur sera déclarée Championne de D2F. Les 3 premières éligibles montent en PRF.

Les autres équipes joueront des matchs de classement.

RAPPEL : LE STATUT D'ENTRAÎNEUR \ JOUEUR EST AUTORISÉ DANS LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DU COMITÉ DE LA MARNE.